



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 75000

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le rapport du cabinet d'audit, Cirese, intitulé « La protection judiciaire de la jeunesse face aux défis de l'éducation renforcée ». Selon ce rapport, « plusieurs structures d'hébergement visitées sont trop souvent vidées par les fugues à répétition ou par des incidents ». Cette situation semble être confirmée par le rapport de la Cour des comptes sur le fonctionnement de la protection judiciaire de la jeunesse. Il souhaiterait connaître l'état de sa réflexion sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75000

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1861